



Canal+ veulent me prélever sans que j ai consommé ni donné mon ac

Par FRANCK34

Bonjour

Sfr m a proposé canal+, mais je me suis aperçu que l offre n était pas ce que j attendais.

J en ai fait part à SFR que ça ne m intéressait pas. Je n ai pas activé le compte canal+ et j ai envoyé des messages a canal que je n étais pas intéressé par leur offre.

Il n en pas tenu compte et m ont envoyé des messages pour activer, que je n ai pas fait.

Ils ont prélevés sur mon compte sans que je leur donne mon RIB , ni mon accord.

J ai fait annulé le prélèvement et ils continuent à me harceler, pour prélèvement impayé.

Je n ai jamais regardé canal+, j ai netflix et ça me suffit.

Canal+ est injoignable par mail , tous mes messages n ont pas abouti et pourtant, eux arrive à nous envoyer des messages.

Je les ai appelés par tel et je suis tombé sur une personne désagréable, je lui explique mon cas mais il ne veut rien entendre et m a même raccroché au nez.

Que faut-il faire?

Merci pour vos réponses

Par ESP

Bienvenue sur FJNET

Sfr m a proposé canal+, mais je me suis aperçu que l offre n était pas ce que j attendais.

Vous avez souscrit dès le départ une offre avec C+. Il vous reste à regarder les modalités de sortie.

A tout hasard, connectez-vous sur votre Espace Client, rendez-vous dans la rubrique « Mon Offre et mes Équipements », onglet « Offre ». Dans la rubrique TV/VOD, visualisez l'option TV à résilier et cliquez sur « Plus de détails ». Cliquez sur « Résilier » et suivez les instructions.

Par FRANCK34

Merci pour votre réponse

Je n ai pas voulu me connecter car je ne me suis pas inscrit.

Peut-être si je me connecte ils vont me dire que j avais donné mon accord et ce n est pas le cas.

C est de la mafia et ça m émerve ce système de vente.

C est un arrangement avec SFR et la conseillère SFR m a donné de fausses informations, je lui ai fait répéter plusieurs fois sur le montant que je devais payer.

Je vous répète que je n ai jamais activé comme Canal+ me demandait et ce qui m a agacé, c est que je n ai jamais donné mon RIB , ni mon accord à canal+.

Ou alors qu ils me donnent les preuves que j ai donné mon accord ou signé quoique que ce soit

Par yapasdequoi

Bonjour,

Quand vous avez souscrit avec le FAI, vous avez bien signé un contrat ? coché une case ? accepté une offre ?

Vous devez maintenant la résilier, dans les formes imposées par ce contrat.

En général il faut au moins un courrier RAR à destination du fournisseur et être à jour de ses paiements.

Si vous n'y arrivez pas, faites appel à une association de consommateurs : au choix

à la DGCCRF :[url=https://signal.conso.gouv.fr/]https://signal.conso.gouv.fr/[url]

ou à l'ARCEP [url=https://jalerte.arcep.fr/]https://jalerte.arcep.fr/[url]

Encore un lien utile ici :

[url=https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/abonnements-caches]https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/abonnements-caches[url]

Par FRANCK34

Bonsoir

Je n'ai rien souscrit, ni signé, ni activé, ni accepté quoique ce soit. Je n'ai donné ni mon RIB, ni mon accord.

J'ai plusieurs messages que j'ai enregistrés.

Je leur ai notifié que leur offre ne m'intéressait pas,

Ils insistaient pour que j'active l'offre.

J'arrivais à recevoir leurs messages mais en retour les miens étaient en échec.

Je ne rentrerai pas sur le compte car je ne suis pas inscrit.

Canal+ sont-ils prêts pour m'importuner ?

Ça leur coûtera plus cher de m'envoyer un huissier car je ne paierai pas qq choses que je n'ai pas utilisées.

Si il faut aller au tribunal, je suis prêt.

Merci pour vos réponses